

# L' Abeille.

9ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

9me Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 MARS 1861.

No. 22.

## *Super flumina Babylonis.*

Assis sur les bords de l'Euphrat,  
Un tendre souvenir redoublait nos douleurs ;  
Nous pensions à Sion dans cette terre ingrate,  
Et nos yeux, malgré nous, laissaient couler des pleurs.

Nous suspendîmes nos cithares  
Aux saules qui bordaient ces rivages déserts ;  
Et les cris importuns de nos vainqueurs barbares  
A nos tribus en deuil demandaient des concerts.

Chantez, disaient-ils, vos cantiques ;  
Répétez-nous ces airs si vantés autrefois,  
Ces beaux airs que Sion, sous de vastes portiques,  
Dans les jours de sa gloire admira tant de fois.

Comment, au sein de l'esclavage,  
Pourrions-nous de Sion faire entendre les chants ?  
Comment redirions-nous, dans un climat sauvage,  
Du temple du Seigneur les cantiques touchans ?

O cité sainte, ô ma patrie !  
Chère Jérusalem dont je suis exilé,  
Si ton image échappe à mon âme attendrie,  
Si jamais, loin de toi, mon cœur est consolé ;

Que ma main tout-à-coup séchée  
Ne puisse plus vers toi s'étendre désormais ;  
A mon palais glacé que ma langue attachée  
Dans mes plus doux transports ne te nomme ja-

Souviens-toi de ce jour d'alarmes,  
Seigneur, où par leur joie et leurs cris triomphans,  
Les cruels fils d'Edom insultant à nos larmes,  
S'applaudissaient des maux de tes tristes enfans.

Détruisez, détruisez leur race,  
Criaient-ils aux vainqueurs de carnage fumans,  
De leurs remparts brisés ne laissez point de trace,  
Anéantissez-en jusques aux fondemens.

Ah ! malheureuse Babylonne,  
Qui nous vois sans pitié traîner d'in lignes fers !  
Heureux qui, t'accablant des débris de ton trône,  
Te rendra les tourmens que nous avons soufferts !

Objet des vengeances célestes  
Que tes mères en sang, sous leurs toits embrasés,  
Expirent de douleur, en embrassant les restes  
De leurs tendres enfans sur la pierre écrasés.

MALFILATRE.

## IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

(Suite et fin.)

L'histoire de l'Université de Paris est l'histoire savante du moyen âge. De tous les points de l'Europe les étudiants afflu-

aient à ses cours, et son autorité, en théologie, devint presque aussi sacrée que celle de l'Église. Les papes se plurent à la combler de privilèges, que les rois s'empresaient de confirmer. Les maîtres et les écoliers étaient considérés comme clercs ; et, comme tels, ils ne relevaient que des tribunaux ecclésiastiques. Trop souvent néanmoins l'Université se prévalut de ses avantages. Elle s'interposait dans les querelles des papes, des rois et des peuples. Plus d'une fois l'État fut troublé par ses prétentions exagérées contre les ordres mendiants et les autres corps religieux qui voulaient, comme elle, se vouer à l'enseignement public ; par sa jalouse opiniâtreté dans la défense de ses privilèges ; par les querelles des étudiants avec les bourgeois ou avec les moines.

Le fameux *Pré aux Clercs*, qui, pendant plusieurs siècles, servit aux récréations de la jeunesse de toute l'Europe, fut souvent le théâtre de rixes sanglantes. Ce *Pré aux Clercs* était une vaste plaine que l'Université possédait de temps immémorial, et qui s'étendait sur la rive gauche de la Seine, dans l'espace occupé aujourd'hui par le faubourg Saint-Germain. A plusieurs reprises, les moines de l'abbaye Saint-Germain avaient revendiqué, mais en vain, une partie de ce terrain, et quelquefois il s'était élevé entre eux et les écoliers des luttes où le sang avait coulé. Quelquefois aussi, pour protester contre la violation de ses privilèges, l'Université suspendait ses études ; et, pour mettre fin aux désordres qu'une jeunesse nombreuse et oisive ne pouvait manquer de causer dans la ville, l'autorité se voyait obligée de se soumettre à ses exigences.

Comme elle se montra toujours fidèle à la royauté, elle fut constamment protégée par les rois de France. Malgré l'attachement qu'il portait aux religieux mendiants, Saint Louis favorisa la fondation de cette maison célèbre, devenue plus tard le siège de la faculté de théologie, en s'associant à l'acte de bienveillance de son chapelain, Robert de Sorbonne. Ce fut sous le règne de ce prince que le droit romain, découvert depuis plus d'un siècle, commença à être cultivé et enseigné à

Paris. L'élan donné aux fondations et aux études universitaires ne se ralentit pas sous les successeurs de Saint Louis, et l'Université, de plus en plus florissante, atteignit le plus haut point de splendeur sous Charles V, qui lui donna le titre glorieux de *Fille aînée du roi*. " Charles, dit Christine de Pisan, bien montrait son amour à sa très-aimée fille, l'Université des Clercs de Paris, à laquelle gardait entièrement les privilèges et franchises, et plus encore leur en donnait, et jamais ne souffrit qu'ils fussent enfreints : la congrégation des Clercs avait en grande révérence. Le recteur, les maîtres et les clers solennels dont il y a maints, man- lait souvent pour oyr la doctrine de leur science, usait de leurs conseils à ce qui tient à l'espiritualité, moult les honorait et portait en toutes choses, tenait benivolans et en paix. "

Le règne de Louis XII fut le terme de la puissance politique de l'Université ; mais, ce qu'elle perdit d'un côté, elle le regagna de l'autre. En devenant le foyer des études littéraires, qui jusqu'alors n'avaient occupé qu'une place secondaire dans son enseignement, elle contribua beaucoup à préparer la gloire littéraire du grand siècle. Après la Ligne, où elle prit part, comme tout le reste de la nation, aux querelles religieuses de ce temps malheureux, elle rentra dans la paix des études et son repos ne fut troublé que par la concurrence de la compagnie de Jésus.

L'établissement des Jésuites à Paris rencontra une vive opposition dans le parlement, et surtout dans l'Université. Il est évident que l'opposition de l'Université de Paris n'avait pas d'autres motifs qu'un intérêt de corps. Elle s'éleva contre les jésuites, comme elle s'était élevée contre les ordres mendiants et autres sociétés religieuses, dont elle craignait la concurrence. C'était donc, comme aujourd'hui, la liberté d'enseignement qui était en question. Les jésuites ne réussirent pas d'abord, mais ils finirent par triompher. Après la mort de Henri IV, ils obtinrent plein pouvoir d'enseigner, et rentrèrent en possession du collège de Clermont, où ils s'étaient déjà établis momentanément, et qui depuis reçut le nom de